



LE CRIP

Centre de Rééducation et d'Insertion Professionnelle

Adultes reconnus
Travailleurs Handicapés
Sur orientation de la Maison Départementale
de l'Autonomie (MDA)

E.S.P.O.

Etablissement et Services de Préorientation

Un préalable à l'orientation, une étape entre soins et insertion

OBJECTIFS

- Favoriser l'émergence d'un projet d'insertion professionnelle dont la personne accompagnée sera l'auteur.
- L'accompagner dans la démarche de vérification de son projet.
- Définir avec lui les étapes nécessaires à sa concrétisation.

Public concerné

A partir de 16 ans

Session

Entrée régulière de 10 stagiaires.

Prérequis d'entrée sur le dispositif

Niveau français B1 CERL (Cadre Européen commun de Référence pour les Langues)

Durée

Selon le temps nécessaire à la validation du projet.
N'excède pas 14 semaines.

Validation

Le projet d'insertion professionnelle élaboré par la personne accompagnée sera présenté à la MDPH/MDA.

CONTENU

Après une semaine d'accueil destinée à amener la personne accueillie à s'approprier la démarche d'orientation, le stage se déroule selon quatre axes :

- Bilan des connaissances et mesure des aptitudes physiques et intellectuelles dont il faudra tenir compte dans la construction du projet.
- Elaboration du projet professionnel :
 - ✓ Mise à jour des compétences acquises dans les précédentes activités ainsi que des intérêts et priorités de chacun,
 - ✓ Découverte de l'entreprise, des métiers, de l'environnement socio-économique, des différents contrats de travail,

✓ Mise en perspective de ces différents éléments, amènera la personne accompagnée à faire un choix.

Remobilisation :

- ✓ Sociale par l'inscription dans un groupe et la mise en œuvre fréquente d'un travail d'équipe,
- ✓ Physique par des activités physiques adaptées (APA) au handicap de chacun.

▪ Vérification par les stages en entreprise de l'intérêt du stagiaire, des compétences et capacités requises pour le métier choisi. Cette phase permet de transformer le but à atteindre en objectifs d'actions.

ACCOMPAGNEMENT DU PROJET PROFESSIONNEL

L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire comprenant :

- responsable du service
- formateurs
- médecin

En fonction de ses besoins, la personne accompagnée pourra bénéficier de l'accompagnement des professionnels suivants :

- éducateur
- psychologue
- ergothérapeute
- kinésithérapeute
- infirmière
- assistante de service social
- chargé d'insertion professionnelle

LA VALIDATION

Le projet d'insertion professionnelle élaboré par la personne sera proposé à la MDPH et pourra se traduire en termes de :

- Formation professionnelle,
- Insertion directe en milieu ordinaire avec, éventuellement, accompagnement de CAP ou POLE EMPLOI,
- Travail en milieu protégé,
- Retour aux soins si nécessaire ou reconnaissance d'inaptitude au travail.

👤 **Contacts : standard**
👤 **Contact.crip@ugecam.assurance-maladie.fr**
👤 **04 67 33 18 00**

Informations données à titre non contractuel

Centre de Rééducation et d'Insertion Professionnelle

contact.crip@ugecam.assurance-maladie.fr

www.groupe-ugecam.fr/crip

Q - ENR - ESPO - 10 – Janvier 2024